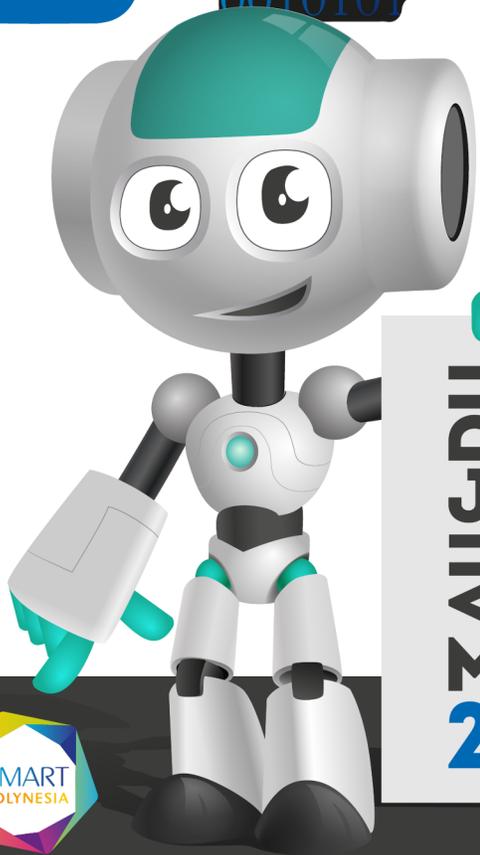


DIGI CONTEST 2018



AUJOURDUH
19
JANVIER
26
MARS
2018

Illustration robot: Graphical Elements / Freepress.com

DOSSIER DE PRESSE

> concours.dgen@gmail.com

① 40.544.860 | Immeuble Toriki,
Rue Dumont D'Urville, 1^{er} étage



MINISTÈRE EN CHARGE
DU NUMÉRIQUE

DIGI CONTEST 2018

En 2016 et 2017, la Polynésie française faisait le choix d'organiser les premières et secondes éditions du [Concours sur l'innovation numérique](#) afin d'encourager la création, le développement et la mise sur le marché de projets numériques.

Pour cette édition 2018, le ministère du numérique a souhaité s'inscrire à la fois dans la continuité de l'action publique du digital et innover dans le processus d'organisation du concours [Digi Contest 2018](#).

Tandis que les précédentes éditions se focalisaient sur les projets à l'état de concept et d'idée, le «Digi Contest 2018» viendra quant à lui récompenser les [projets à l'état opérationnel](#) ou de [prototypage technique](#).

Foissonner d'idée c'est bien, produire et être présent sur le marché c'est mieux !

Afin de mettre en cohérence, la vision portée par le plan d'action [Smart Polynesia](#) et le développement des solutions digitales, les thématiques retenues pour le [Digi Contest 2018](#) sont les suivantes:

- Exploitation de l'Open data
- La mobilité au service des citoyens
- Fintech
- Social business
- Les IOT au service de la santé, du sport et du bien-être
- Sécurité et cybersécurité
- Transformation digitale et accroissement de la compétitivité des entreprises
- Réseaux sociaux appliqués aux écosystèmes
- Transport et mobilité durable
- Le digital au service des talents de la culture, des médias et de l'environnement

Le [Digi Contest 2018](#) récompensera 13 lauréats dans les catégories suivantes:

Catégorie «[Application mobile](#)» :

- 1er prix : 1 000 000 FCFP
- 2ème prix : 600 000 FCFP
- 3ème prix : 400 000 FCFP
- Du 4ème au 8ème prix : 250 000 FCFP

Catégorie «[Plateforme collaborative](#)» :

- 1er prix : 1 500 000 FCFP
- 2ème prix : 1 000 000 FCFP
- 3ème prix : 500 000 FCFP
- 4ème prix : 350 000 FCFP

Catégorie «[Internet des objets](#)» :

Un prix unique de 3 500 000 FCFP

Le prix spécial pour la [Startup polynésienne 2018](#)

Un prix unique d'un montant de 3 000 000 FCFP

Le **Digi Contest 2018** est ouvert à toute personne physique ou morale respectant les conditions légales et réglementaires requises pour la création et l'exploitation d'une entreprise en Polynésie française.

L'instruction des dossiers est réalisée par la Direction générale de l'économie numérique (DGEN), sous le pilotage du Ministère en charge du numérique.

Eligibilité des projets

Les projets éligibles seront transmis au jury pour notation sur la base de plusieurs critères distincts par catégorie.

Quelques exemples :

- Originalité de l'application & du contenu proposé
- Qualité du prototype
- Scalabilité de l'entreprise
- Composition de l'équipe
- Ergonomie de l'application
- Qualité & originalité du graphisme
- Valeur ajoutée de la solution digitale
- Degré de rupture en termes d'innovation
- Maturité technologique ...

Contenu & dépôt des dossiers

Pour être éligible, le dossier de candidature doit comporter :

- Une fiche de présentation (disponible sur le site de la DGEN)
- Un Power point de présentation
- Un pitch vidéo de moins de 4 minutes
- Les pièces administratives (voir dossier site de la DGEN)

Les candidats peuvent déposer leur dossier par email à l'adresse **concours.dgen@gmail.com** ou envoyer ce dernier via la plate forme **WeTransfer**.

Processus et calendrier

- ▶ **Vendredi 19 février 2018 :**
Ouverture du concours Digi Contest 2018
- ▶ **Mardi 26 mars 2018 :**
Date limite du dépôt des dossiers de candidature auprès de la DGEN
- ▶ **du 27 au 20 mars 2018 :**
Contrôle de l'éligibilité et de la complétude du dossier par la DGEN
- ▶ **30 mars 2018 :**
Evaluation et classement des lauréats par le jury
- ▶ **Semaine du 5 avril 2018 :**
Annonce officielle des lauréats et remise des prix par le Ministre en charge du numérique.

